

Avancement voie FTSI : point de situation

CSAMI du 18 mars 2025

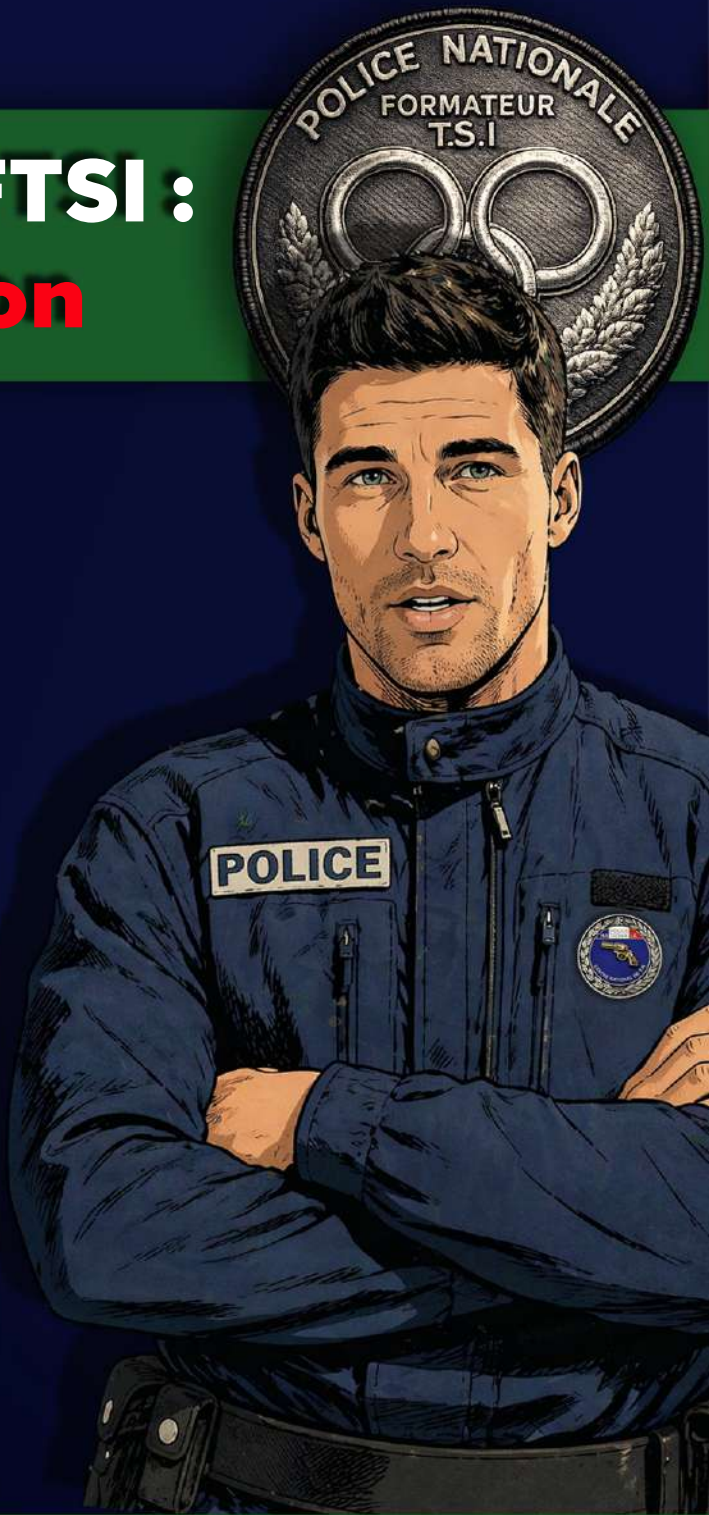
Validation d'une **voie d'avancement spécifique** pour les agents exerçant exclusivement des missions de **FTSI**.

Aujourd'hui, la DGFAP émet des réserves quant à sa mise en œuvre.

De fait, son application ne devrait pas intervenir avant les campagnes d'avancement **Chef et Major de 2028**.

UN1TÉ rappelle ses revendications auprès de la DGPN :

- Mise en place au plus vite.
- Extension à l'ensemble des FTSI, en structure de formation ou pas.
- Élargissement aux formateurs généralistes



UN1TÉ : À vos côtés pour défendre vos carrières et votre expertise.

Suivez-nous

